

Rapport de réunion du Conseil d'Administration

Date de la réunion : 16/09/2025 à 20h

Fin de la réunion : 22h50

Lieu : Maison des Sports Strassen

Présents : Fred CHARLÉ, Michel DRAGONE, François BICHEL, Léa SCHIRITZ, Misch FEIDT, Nicolas WELSCH, Jean-Claude HENRY, Jean-Claude ROOB, Leticia FERREIRA.

Excusés : Ludovic JORGE, Avelino MAGALHAES, Monica PEREIRA, Serge ROLLINGER.

Invité : Stéphanie LAMBOT

1. Bienvenue du Président / date du prochain Conseil

Le président souhaite la bienvenue à tous. Aucune date n'a été décidée.

2. Approbation du CR de la réunion du 15 juillet 2025

Décide d'enlever la mention « déficit fin du mois de juin dû au fait qu'il manque l'entrée de licences et de subsides de l'Etat ».

3. Trésorerie

Le trésorier présente le budget.

Le CA décide de restreindre les dépenses jusqu'à la fin de l'année 2025.

Discute sur les frais de déplacement. Il est de nouveau confirmé que les membres de la direction, les accompagnateurs ainsi que les arbitres reçoivent 50 EUR / jour. Sauf dans le cas de la demi-pension le forfait journalier n'est que de 25 EUR / jour.

4. Arbitrage

Une réunion a eu lieu entre le Président, le secrétaire, et 2 responsables de l'arbitrage.

Le CA prend connaissance des formations à venir et du budget plus conséquent à prévoir pour l'arbitrage en 2026. Un recrutement de nouveaux jeunes arbitres sera organisé.

5. Demande de compétition 2025-2026 : Okami Cup 25, Kids Day 26 Chinto Kayl, Lion Cup 2026, Milon Cup 2026

Le CA valide l'organisation de ces compétitions.

6. Demande de M. Jacques Schneider et René Prigent pour un bonus de 1 an pour passer leur grade respectif

Le CA valide les 2 demandes.



7. Retrait du poste IT concernant Maurizio Spagnuolo

Le retrait du poste de responsable Sportdata de Maurizio a été pris en compte. Une lettre de réponse lui a été adressée.

8. Participation de la FLK de 1000 euros pour la Lion Cup

Un membre du CA propose que les arbitres soient pris en charge par la FLK pour chaque tournoi organisé au Luxembourg.

Le CA valide 500€ de participation pour l'Okami Cup, 1000€ pour Lion Cup, Milon Cup et la Coupe de Kayl mais les sommes seront données en 2026. Les montants sont échelonnés selon la nature du tournoi (national ou international).

9. Courier reçu d'un parent du KC Strassen

Le CA prend connaissance de la lettre adressée à la FLK d'un parent d'un club qui est restée sans suite car la FLK ne s'immisce pas dans les affaires courantes des clubs. Une lettre dans ce sens a été envoyée aux parents par le secrétaire général.

10. Courier envoyé par JC Roob concernant le CN Kumite du dimanche 22 et 23 novembre 2025.

Proposition de JC Roob de réintroduire les U8 et les équipes lors du championnat national Kumité de novembre 2025.

Le CA décide que la commission technique se penche sur ces questions et qu'elle vienne avec une proposition. Cette réunion devra avoir lieu le plus vite possible.

11. Safeguarding : charte à publier

Le CA décide que les parents doivent signer la charte d'éthique pour prise de connaissance et que les mineurs doivent s'y tenir. Il faut que nous ayons une charte pour les athlètes qui partent en déplacement. Ensuite le document sur le Safeguarding se fera plus tard.

Un membre du CA demande un rendez-vous chez l'ALAD pour avoir plus d'informations sur le sujet. Cette entrevue sera organisée dans les prochains jours.

12. Idée : organiser une soirée des présidents pour Noël

Refusé car pas de budget dans ce sens.

13. Youthleague : proposition de donner l'opportunité aux clubs de faire inscrire des athlètes en première phase par la FLK.

Le CA approuve la décision des entraîneurs nationaux et des DTN's d'inscrire Allegra Parois et Yvan Le Moigne à la YL de Venise.

Une facture sera envoyée au club pour chaque inscription supplémentaire des athlètes de club en phase 1.

14. Lion Cup : La pesée des athlètes (filles et garçons) de l'équipe nationale kumite sélectionnés pour les compétitions aura lieu le vendredi 26 septembre de 19h à 21h, en présence de Stéphanie Lambot, représentante de la FLK.

Le DTN souhaite que tous les athlètes du cadre national soient pesés par la FLK, ils pourront se peser aussi avec la pesée normale s'ils le souhaitent.

15. Sportlycée : informations

Le CA prend connaissance de la lettre envoyée aux clubs pour annoncer l'organisation de la nouvelle saison d'entraînement 2025-2026 au Sportlycée.

Le mercredi nous avons 4 heures et le vendredi 2 heures. Les Kata on seulement 2 heures le mercredi. Le Sportlycée est en phase pilote et essaie des concepts différents pour trouver la meilleure solution afin que les élèves puissent s'entraîner dans les meilleures conditions possibles.

Il a été rapporté que plusieurs élèves qui ont commencé au Sportlycée, n'ont pas encore intégré le Cadre National. Les DTN's devront rapidement organiser une sélection pour les athlètes concerné(e)s.

16. Transfert

La FLK, au travers du secrétaire général et de son président, a essayé de mettre fin au litige entre 2 clubs à cause d'un transfert d'une athlète. Pendant la réunion aucun consensus n'a pu être trouvé. Les deux clubs devront renégocier pour trouver une solution pour le transfert de l'athlète en question.

17. Flyers envoyés dans une commune autre que celle où réside le club

Le CA discute sur l'envoi de flyers dans des communes où il existe déjà un club actif.

Le président rappelle le « Gentleman Agreement » entre clubs de ne pas faire la publicité de leur club dans une commune dans laquelle existe un autre club de Karaté.

18. Sélection pour les Championnats d'Europe des Jeux des Petits États Larnaca et participation aux frais par les clubs concernés

Vu le budget serré pour la fin de l'année, il a été décidé que les officiels qui partiront avec les athlètes sont :

- Yves Bardreau => Chef de la délégation
- Michael Lecaplain
- Lis Dostert
- Fred Charlé



19. Divers

- Invitation au stage en Allemagne à Kempten qui tombe à la même date que la Coupe de Kayl. Seulement 6 athlètes ont été invités à ce stage. La FLK payera les frais d'inscription de ces 6 athlètes au KC Kayl. Les 6 athlètes recevront la totalité des points pour le ranking.
Le secrétariat enverra les invitations et les Clubs décideront de la participation de leurs athlètes. Le conseil approuve.
- Sportdata : Le Président demande si un membre du CA serait prêt à prendre la responsabilité du Sportdata. Aucun volontaire ne s'est manifesté ce qui veut dire qu'une autre solution devra être trouvée.

